

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Marie COSTA, Mme Vanessa CHABOURINE.

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Magali BLANLUET à Mme Aurore YANG, Mme MERIAU Aline à M. Gérard HUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Solène MENNECIER, Mme Mariline BOUCLET M. Jean-Philippe LECOINTE, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

A été nommée secrétaire : M. Hervé LHOMME

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	25	17

Date de la convocation

15 novembre 2024

Date d'affichage

15 novembre 2024

Objet de la délibération

7- Finances et budgets locaux

7-1- Actes à caractère budgétaire et comptable

7-1-2 Décision modificative

2024-081 – Décision modificative n°1 assainissement 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

28/11/2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2024-007 du Conseil Municipal du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif assainissement 2024,

Vu la délibération n°2023-035 du Conseil Municipal du 23 mai 2024 relative au vote du budget supplémentaire assainissement 2024,

Il est proposé la décision modificative suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

023	Virement à la section d'investissement	-23 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	800,00 €

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 2 800,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

042	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	800,00 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 2 800,00 €

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

040	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
-----	---	------------

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement de la section d'exploitation	-23 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget assainissement 2024 tel que présentée ci-dessus,

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance
Hervé LHOMME



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

